



**CONSEIL D'ADMINISTRATION 01-2020
DU 27 FEVRIER 2020**

Point 6.6 : APD Hall 3 du Parc des Expositions de Paris-Le Bourget

Délibération 2020-08

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

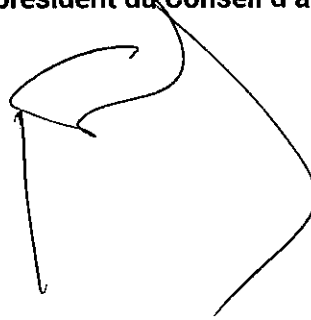
- Vu l'article 53 de la loi 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, modifié par la loi 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024,
- Vu le décret n° 2017-1764 du 27 décembre 2017 relatif à l'établissement public Société de livraison des ouvrages olympiques, tel que modifié par le décret n° 2019-126 du 22 février 2019, et plus particulièrement son article 15,
- Vu le règlement intérieur du conseil d'administration de la SOLIDEO approuvé suivant délibération n°2018-03 en date du 30 mars 2018, modifié par délibération n°2019-01-bis en date du 4 juillet 2019,
- Vue la délibération n°2018-15 en date du 30 mars 2018, approuvant l'organisation type des relations entre maîtres d'ouvrages et SOLIDEO, notamment sur les avis formels donnés par le conseil d'administration de la SOLIDEO lors des quatre jalons principaux d'un ouvrage,
- Vue la convention d'objectif CDO_CMD_HAL_SI signée le 8 novembre 2019, régissant les rapports entre la SIAE, Paris 2024 et la SOLIDEO relative à la reconstruction du Hall 3 du Parc des Expositions de Paris-Le Bourget,
- Vu le rapport de présentation du Directeur général exécutif,

A la majorité des membres présents ou suppléés,

ARTICLE 1

Le conseil d'administration approuve la réalisation du jalon « Avant-Projet Détaillé » par la SIAE relatif à l'ouvrage Hall 3 du Parc des Expositions de Paris-Le Bourget et autorise le Directeur Général Exécutif de la Société de livraison des ouvrages olympiques à attribuer à la SIAE la subvention correspondant au jalon tel que précisé à l'article 20.3 de la convention d'objectifs.

Monsieur François Adam
Vice-président du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned below the printed name and title of Monsieur François Adam.